PROGRAMME DE FORMATION	TRAVAIL EN HAUTEUR MODULE PORT DU HARNAIS ET DES EPI	HAUTEUR

Objectifs : A l´issue de la formation, les participants sont capables notamment d'identifier les moyens de protection individuelle contre les chutes E.P.I., de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux conditions d´utilisation des E.P.I dans le cadre de leurs activités professionnelles

Public : Toute personne amenée à utiliser des EPI pour la prévention des chutes de hauteur dans le cadre de son activité professionnelle.

Pré requis : Pour ce stage les stagiaires doivent être munis d´une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d´un casque et de gants. Equipements de travail en hauteur bienvenus
Ne pas être sujet au vertige dans des conditions de travail en hauteur.
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.

Durée : **1 jour** sur 7h00 pour une formation initiale ou en recyclage avec un effectif de 10 stagiaires.

Lieu : Dans notre centre de formation ou sur site en dehors des zones de production.

Méthode et moyens pédagogiques : Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP). Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s).
Formation pratique, mise en situation sur site aménagé.

Profil du (des) formateur(s) : Formateur(s) expérimenté(s) attestent d'une qualification CQP/IRATA/CQTC/ ou d'une expérience significative dans le domaine des travaux en hauteur et sur cordes avec une expérience de minimum 2 ans dans la formation et ou d'une expérience significative en entreprise.

Moyens techniques : Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs. Formation pratique sur zone aménagée avec les équipements et EPI adaptés.

Tarif : Selon catalogue PILOCAP Réseau.

Sanction : Attestation de formation.
A l'issue de la formation un avis (d'aptitude ou d'inaptitude) sera donné en fonction du résultat des tests pratiques et théoriques.

CONTENU

Présentation :	Objectif global de la formation – Généralités – Les accidents.
Législation :	Responsabilités – Applications des textes
Contexte réglementaire relatif aux moyens de protection :	Conception ; Utilisation ; Normalisation
Analyse des risques spécifiques aux travaux en hauteur :	Le Travail en hauteur, la prévention technique collective, Utilisation des échelles, escabeaux, … Les échafaudages (conditions d'utilisation), Hauteur de chute ; Facteur de chute ; Effet pendulaire ; Notice d´utilisation.
Mesures de protection individuelle :	Type et description des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : Antichute mobile, Longes, absorbeurs, Harnais d'antichute, Connecteurs, Système d'arrêt de chute ; Conditions d´utilisation des EPI et précaution d´usage (adaptation, entretien, stockage) Support d´assurage horizontal, point d´ancrage, ligne de vie, Mode d´emploi et marquage, les nœuds.
Mise en pratique :	Contrôle des EPI. Mise en situation avec ascension verticale en sécurité (facteur 0 et facteur 1). Evolution sur surface horizontale en hauteur sur points d'ancrage. Port des équipements de protection en situation de travail en hauteur (harnais, longe, absorbeur…), déplacement sur ligne de vie.
Contrôle des connaissances :	Test d'acquisition de connaissances théoriques Evaluation pratique par le formateur sur site aménagé.

Contactez-nous ou consultez notre planning en ligne
www.formation-pilocap.fr
Groupe PILOCAP 32 Rue Marie Curie
33127 Saint Jean D'illac